

Demande de prime à la naissance (Paje) – MSA (allocataire)

[Accéder au Service en ligne](#)

Permet de faire une demande de prime à la naissance si vous êtes déjà allocataire de la MSA.



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00